CS TRANSFORMATIONS ET COMMERCIALISATION DES PRODUITS FERMIERS

Le/la titulaire de ce CS sera capable de :
- analyser la situation de son activité et prendre les décisions nécessaires à la conception et au fonctionnement de son atelier.
- assurer des activités liées aux productions et/ou son mode de vente.
- assurer la transformation dans le respect de la réglementation et veille à assurer les impératifs de commande.
- assurer la commercialisation de ses produits.

EVALUATION

- Le CS se prépare par Unités de contrôle Capitalisables (UC). L'apprenti passe des unités, chaque unité acquise est valable pendant 5 ans. Le diplôme est obtenu lorsque toutes les UC ont été passées avec succès.

MODALITES

- Dossier d'inscription à retirer au secrétariat pédagogique.
- Un test de positionnement est effectué avant l'entrée en formation.
- Entrée/ Sortie Permanente

COUT DE LA FORMATION

- La formation est gratuite pour l'apprenti-e (hors frais annexes hébergement, restauration, transport ...), les coûts pédagogiques sont entièrement pris en charge par l'employeur (ou son financeur).
- Autres cas : nous contacter

ORGANISATION

- Formation sur 1 an :
- 12 semaines en centre/an soit 413 heures/an
- 35 semaines en entreprise/an soit 1225 heures/an en entreprise minimum + 5 semaines de congés payés.

Possibilité d'aménager des parcours individualisés

Formation gratuite et rémunérée

www.agrocampus64.fr

Apprentissage et Adulte

ETABLISSEMENT PUBLIC LOCAL D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLES DES PYRÉNÉES ATLANTIQUES

CS TRANSFORMATIONS ET COMMERCIALISATION DES PRODUITS FERMIERS

ENSEIGNEMENTS

- UCP1 : Organiser la production, la transformation et la commercialisation des produits fermiers
- UCP3 : Mettre en oeuvre des techniques de transformation pour des produits fermiers dans le respect de l'hygiène, de l'environnement, de la sécurité alimentaire et du travail
- UCP4 : Mettre en oeuvre des techniques de commercialisation pour des produits fermiers

ENTREPRISES D'ACCUEIL

- Exploitations agricoles
- CUMA
- Groupements d'employeurs

qui assurent des transformations fermières

ADMISSION

- Etre titulaire d'un niveau 4 (bac) minimum en agriculture
- Signer un contrat d'apprentissage.
- Motivation et autonomie pour ce type d'emploi.

DÉBOUCHÉS MÉTIERS

- Chef-fe d'exploitation.
- Salarié-e qui conserve des activités de polyculture-élevage au sein des exploitations ou des groupements d'employeurs

- Code(s) ROME :

A1412 - Fabrication et affinage de fromages

Apprentissage & Adultes

Retrouvez ici toutes les infos apprentissage : statistiques, rémunérations, aides,...

SITE D'OLORON

Personnes en charge de :

- la coordination de la formation : Rémi Pinos - remi.pinos@educagri.fr
- secrétariat pédagogique : oloron-cfa.pyrenees-atlantiques@educagri.fr / 05 59 39 91 89

Information sur l'apprentissage : Claire Collado Larramendy / claire.collado@educagri.fr

www.agrocampus64.fr

ETABLISSEMENT PUBLIC LOCAL D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLES DES PYRÉNÉES ATLANTIQUES